

# LE CHASSEUR ARDENNAIS



Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais  
A.S.B.L.

10 MAI 1959



Le Président d'Arlon remet au Lieutenant-Colonel Remiene une urne de marbre blanc contenant de la terre de Bodange.  
(Photo Meuse-Luxembourg.)

15  
20  
Go  
Soo  
2

**Grands Magasins  
à rayons multiples**

**NOPRI**

**Maison GERARD-SON & Fils**

Route de Neufchâteau, 21, BASTOGNE

Téléphone 211.17

**LEON MASSEM**

BASTOGNE

Téléphone : 211.43

★

DEPOSITAIRE :

**BIERES CLAUSEN**

LA REINE DES BIERES LUXEMBOURGEOISES

★

EAUX ET LIMONADES

POUR LES PRODUITS

*Eternit*

ET POUR TOUT CE QUI CONCERNE

**LE BATIMENT**



*Pensez*

à

**PHILIPPART**

46, RUE DE MARCHÉ — BASTOGNE

Téléphone : 215.51

# LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Abonnement de Sympathie :  
20 F

AFFILIÉ A L'« U.P.A.C. »  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : 65, AVENUE DE SELLIERS DE MORANVILLE — BERCIEM (BRUXELLES) — TEL : 27.00.07

ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG — TEL : 25.04.76

C.C.P. 21.33.93 « Le Chasseur Ardennais » Bruxelles

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre ?

**MEMBRE EFFECTIF** (cotisation : 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu après le neuf mai mil neuf cent quarante et avant le vingt-huit mai mil neuf cent quarante à l'une des unités ci-dessous :

1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon motos Ch. A., la Cie d'Intendance des Ch. A., le 20A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux I et IV 12A.

**MEMBRE HONORAIRE.**

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore victime de sa conduite patriotique.

b) un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

**MEMBRE D'HONNEUR.**

Toute personne qui par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A. a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'A. G. qui statue.

**MEMBRE ADHERENT** (cotisation : 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

**MEMBRE PROTECTEUR.**

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à cinquante francs.

## SOMMAIRE

- 1) Appel aux Anciens de Bodange.
- 2) Les Fastes du 1<sup>er</sup> Ch. A.
- 3) Les Fastes du 3<sup>e</sup> Ch. A.
- 4) Les Fastes du 20 A.
- 5) Le Pèlerinage à la Lys.
- 6) L'Assemblée générale.
- 7) Un Service de la Fraternelle.
- 8) La Vie dans la Fraternelle :
  - a) Assemblée générale.
  - b) Section d'Arlon.
  - c) Section du Brabant.
  - d) Section de Neufchâteau.
  - e) Section de Vielsalm.
  - f) 1<sup>er</sup> Bon Ch. A.
- 9) Coups de boutoir.
- 10) Il ne faut pas désespérer...
- 11) Les Livres.

## LES ADRESSES A NE PAS OUBLIER :

Président National :  
Le Lieutenant-Colonel E. Mathen  
10, rue Plas  
MEISE.

Secrétaire National :  
Le Capitain L. HELMBACKER  
18A, rue Bricout  
SCHAERBEEK

SERVICE PUBLICITE :

50, rue François Bossaerts  
TEL : 34.68.85 BRUXELLES

VIVEZ MIEUX! DEPENSEZ MOINS!

ACHETEZ TOUT A

**NOPRI**

ATHUS — TEL. : 280.35

**SARMA & NOPRI**

unissent leurs efforts pour vendre encore

MOINS CHER !

## Rien ne passe la laine

Un choix particulièrement étendu de PARDESSUS, COLORIS MODE,  
Parmi lesquels vous trouverez les pardessus IMPORTES DE FRANCE

La coupe - Le tissus de Paris

NOTRE VERITABLE LODEN — IMPORTE D'AUTRICHE  
VENDU AVEC CERTIFICAT D'ORIGINE  
POUR HOMMES ET DAMES — TOUTES TAILLES : 1.750 F

**SIMONET - GILLES**

AVENUE BOUVIER — VIRTON — TEL. 49

Nos magasins sont ouverts le dimanche

## APPEL AUX ANCIENS DE BODANGE

Il y aura bientôt vingt ans que, le 10 mai 1940, nous tenions tête obstinément aux troupes allemandes.

Nous nous souvenons comme d'hier de ces soldats gris, jeunes, gonflés à bloc, qui nous assaillaient de face, de côté, de dos. Nous entendons toujours le sifflement des balles à nos oreilles, le marmitage de l'artillerie et le vrombissement lancinant des avions sur nos positions. Et pourtant, cela va faire vingt ans.

Vingt ans, pour nous, c'est très peu ; pour les jeunes, pour nos enfants, c'est beaucoup. Croyez-vous, camarades, que le moment ne soit pas venu de commémorer ensemble, à Bodange même, ce vingtième anniversaire ? Croyez-vous que le moment ne soit pas venu de nous retrouver tous à Bodange le 10 mai 1960, pour une magnifique journée du souvenir ?

Nous savons toute la difficulté d'une telle entreprise et c'est pourquoi nous lançons cet appel dès maintenant. Il faudrait que chacun trouve à se libérer ce jour-là, que chacun fasse l'effort de rejoindre Bodange au jour dit. Tous ceux qui ont survécu devraient se considérer comme *mobilisés* pour Bodange. Il reste encore un an d'ici là ; nous pourrions bien, sans doute, réserver une journée de nos congés pour faire ce pèlerinage.

Nous voudrions qu'une telle manifestation du 20<sup>e</sup> anniversaire soit une occasion particulièrement propice pour permettre à chacun de retrouver ses frères d'armes, ceux avec lesquels il a senti battre son cœur d'un même rythme au moment où ses jours étaient exposés comme les leurs au même danger, ceux pour lesquels il n'aurait pas hésité à risquer sa vie afin de les tirer d'un mauvais pas. Qui donc pourrait dire qu'il n'a pas eu à Bodange un ou des bons copains qu'il n'a jamais revus et à qui il serait heureux de serrer la main ? Qui donc ne reviendrait pas à Bodange s'il était sûr d'y retrouver tel ou tel qu'il a connu et dont la vie l'a éloigné ? Qui donc ne serait pas heureux de revoir les figures familières des bons et des mauvais jours de notre 5<sup>e</sup> Cie 1 Ch. A. ? Qui aussi ne sentirait pas son cœur se serrer en se retrouvant à l'endroit même où, vingt ans auparavant, il s'est couché, il a rampé pour éviter d'être pris sous le feu roulant des armes ?

Plusieurs d'entre nous sont déjà retournés à Bodange, soit comme pèlerins isolés, soit comme participants à diverses manifestations patriotiques. Demandez donc à ceux-là si l'émotion ne les étreint pas quand leur pied touche ce sol qu'a rendu sacré le sang des camarades tombés au combat. Demandez à ceux qui ont revu les emplacements de combat, à ceux qui ont pénétré à nouveau dans les abris abandonnés, s'ils n'ont pas senti un sentiment indéfinissable les envahir en foulant cette terre rocailleuse, en revoyant par les lucarnes du béton le même secteur de tir dans lequel ils avaient vu déboucher le 10 mai 1940 les soldats gris d'Hitler.

Certains, qui jouent aux durs, diront que tout cela leur est bien égal, que pour eux il s'agit d'un mauvais souvenir dont ils veulent entendre parler le moins possible. Nous leur disons qu'ils se trompent. Il faut qu'ils retournent à Bodange, eux comme les autres, qu'ils côtoient encore une fois la Sûre, qu'ils revoient la Felz, qu'ils arpentent le schiste du Hard, qu'ils grimpent en haut de Traquebois pour rafraîchir dans leur mémoire la dernière vision sur laquelle se sont fermés les yeux du commandant Bricart et de ses hommes. Il le faut absolument. Eux, les durs, ils auront des larmes dans les yeux, ils seront les premiers à s'attendrir et à se souvenir.

Cette commémoration ne sera que ce que nous la ferons, bien sûr, et c'est pour cela que nous devons tout faire pour la lancer dans les esprits dès à présent, pour la rendre palpable à tous les anciens. Chacun doit se sentir responsable de la réussite de cette rencontre.

Par la voie de la présente revue, nous tiendrons nos anciens au courant de l'évolution de ce projet. Dès le prochain numéro, nous publierons la liste de ceux qui promettent d'être avec nous à Bodange à cette occasion. N'hésitez pas, envoyez aujourd'hui même votre adhésion à votre ancien lieutenant, le Ct de Réserve R. Autphenne à Dampicourt (Virton) ou au soussigné, route de Ville à Signeulx.

Tous ensemble, coude à coude comme au moment du combat, nous nous retrouverons à Bodange et nous prouverons ainsi à ceux qui ont les yeux fixés sur nous, que nous savons nous souvenir.

Station ESSO

Station ESSO

**EDGARD LAMBIN**

RENVAL Téléphone Bastogne 212.20

EN FACE DE LA NOUVELLE PLAINE DES SPORTS  
ROUTE DE BRUXELLES - BASTOGNE

se tient à votre disposition pour l'entretien de votre véhicule - Prix modérés

LIBRAIRIE — PAPETERIE

**A. MATHIEU**

26, Grand - Rue — ATHUS — Tél. : 281.17

★

Tout pour la photo — Articles pour cadeaux  
Nouveautés — Souvenirs — Armoiries d'Athus

MAISON

**Dagonnier Frères**

41, rue du Centre — ATHUS — Tél. : 280.80

★

QUINCAILLERIE  
INSTALLATIONS SANITAIRES  
ET DE CHAUFFAGE

CHARBONS — TRANSPORTS

★

**Albert CLAUS-MULLER**

45, av. de Luxembourg.

ATHUS

Tél. : 282.47

**SCHOEDER**

63, rue de Rodange.

ATHUS

Tél. : 280.17

Confection Dames et Enfants.

CHOIX — QUALITE — PRIX

# Les fastes du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais à Arlon

SAMEDI 9 MAI A MARTELANGE

Le rideau est tombé samedi 2 mai à Siegen à la caserne Commandant-Bricart, pour se relever le samedi 9 mai à Martelange et continuer les fastes du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais. En effet, deux détachements avec le drapeau et l'Etat-major ont quitté la vallée de la Sieg à 4 heures du matin pour arriver vers midi à Vielsalm où ils ont été les hôtes à déjeuner de leurs frères du 3<sup>e</sup> Chasseurs ardennais qui a pris le départ avec eux sous la forme d'un demi-détachement. Avant 16 heures déjà les troupes arrivent à Martelange et les camions se rangent sur l'immense route. De nombreux anciens portant fièrement le béret vert, ne tardent pas à suivre de Martelange même, d'Arlon, de Vielsalm, de Bastogne et de Bruxelles. On retrouve parmi eux le général Lecoq et les anciens commandants de compagnie Pimay et Kolecom. C'est avec émotion qu'on revoit le brave papa Deroche qui ne manque pas une cérémonie en souvenir de son fils tombé glorieusement le 26 mai 1940 à l'âge de 19 ans et 4 mois au sein de la compagnie Motos et qui était le plus jeune volontaire du 1<sup>er</sup> Chasseurs.

Les drapeaux des fraternelles prennent place sur les côtés du prestigieux monument dominé par le vivant sanglier de bronze du sculpteur Fontaine.

Le bourgmestre de Martelange, M. Majerus, est accompagné par son Conseil communal.

Diverses personnalités arrivent : du côté civil M. Christophe, commissaire d'arrondissement ; M. Simon, bourgmestre d'Arlon, lui-même ancien béret vert ; M. Lamy, conseiller communal d'Arlon. Du côté militaire le colonel Dewulf, commandant l'Ecole d'Infanterie ; le lieutenant colonel Lalière (dont on parle beaucoup comme futur chef de corps du 1<sup>er</sup>), les majors Henrard, Rousseaux, de l'E. I. Wouters, commandant la 362<sup>e</sup> Cie Q.M., Arend, commandant le groupe de gendarmerie.

Les troupes se sont rangées sur la route devant le monument accompagnées par la Musique du 2 (B) Corps, commandée par le sous-lieutenant Frison.

Les enfants des écoles de Martelange portent des petits drapelets tricolores.

A 16 h. 45, une sonnerie signale l'arrivée du gouverneur de la province accompagné par le colonel Leblanc, commandant militaire de la province. Accueillis par le lieutenant colonel Remience, chef de

corps, ils vont saluer le drapeau puis se joignent aux personnalités.

Le lieutenant colonel Remience prononce alors une allocution courte mais fort émouvante.

Après avoir remercié les autorités, il s'adresse à ses soldats et leur explique pourquoi le 11 mai 1952



(Photo Meuse-Luxembourg.)

L'hommage au Monument du 10<sup>e</sup> de ligne.

le chef de l'Etat s'est déplacé pour inaugurer le monument qui est devant eux.

Avec lui il y avait les plus hautes personnalités du pays.

C'est que ce moment est élevé à la gloire de soldats qui firent l'admiration de tous.

Le colonel retrace l'activité de la 4<sup>e</sup> compagnie du commandant Kelecom dont le peloton Didier occupait l'éperon rocheux où se dresse le monument. Après la résistance de cette poignée d'hommes et de celle commandée par le lieutenant Collard, il y eut vers 10 h. 30 l'ordre de repli.

« La compagnie Kelecom, dit l'orateur, a bien mérité de la Belgique. »

Puis le combat recommença à Bodange pour se

terminer par la mort du commandant Bricart, chef de la 5<sup>e</sup> compagnie.

La Panzer Division ennemie qui devait atteindre la Meuse ce jour là n'y parvint pas.

Et ce fait d'armes peut être répété pour bien d'autres unités qui étalèrent leur héroïsme à travers toute la Wallonie et les Flandres.

C'est cela la haute signification d'un monument qui, annonce le colonel, va être fleuri par le lieutenant colonel adjoint d'Etat-Major Stevelinck, commandant le 3<sup>e</sup> Chasseurs ardennais, et lui-même.

Les deux chefs de corps déposent une gerbe, imité par le bourgmestre Majerus et un émouvant *Last Post* s'élève.

La gorge des anciens se serre.

C'est toute l'épopée qui revit en cette minute sacrée.

Immédiatement après, un cortège se forme avec l'harmonie de Martelange, les enfants des écoles, la musique du 2 (B) Corps et la troupe.



La générale et Mlle Descamps, entourées de quelques anciens, assistent à la prise d'armes, Place Léopold.

Le défilé dans Martelange devant les personnalités est suivi d'une réception en plein air devant la Maison communale.

Des boissons fraîches sont distribuées aux chasseurs. Le soleil, pareil à celui de mai 1940, inonde les rues de la cité ardoisère.

# UNIC - ATHUS

Ets GUICHART-RIDLEY

55, RUE DE RODANGE — ATHUS — TEL. : 280.58

Toujours meilleur — Toujours moins cher

ENTREE LIBRE

N'oubliez pas que le cadeau qu'on est fier d'offrir et ravi de recevoir est une

**MILDIA**

assurée deux ans contre perte et vol.

**Maison Frantz Aernouts**

6, RUE DU VIVIER, 6 — BASTOGNE  
Téléphone 213.75

★

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE

**HOTEL DU SUD**

Tenu par G. PICARD

ROUTE DE MARCHÉ — BASTOGNE  
Téléphone : 211.14

Cuisine soignée — Chambres confortables  
Prix modérés

★

TAXI à toutes heures à 3,50 fr. le km.  
Pour long voyage : 3 francs

**NYLOR**

La nouvelle lunette à encadrement nylon invisible. C'est un film de nylon qui maintient les verres en les encerclant. Plus rien de gênant devant vos yeux : ni cercle épais, ni vis, ni rivets.

POL MARTIN — Opticien diplômé  
11, GRAND'RUE — BASTOGNE — Téléph. 214.04

**LAITERIE DE LA WILTZ**

★

MAGERET — Téléphone : 215.65

**IMPERSPORT**

6, Pont des Chaines

HUY

Tél. : 115.50

◆

LE SPECIALISTE  
DE L'IMPERMEABLE ELEGANT

**L'HOMMAGE DU ROTARY CLUB D'ARLON  
AUX CHASSEURS ARDENNAIS.**

Le soir, au domicile de M. Jean Koenig, le Rotary Club d'Arlon a donné une grande réception au maitrank en l'honneur des quatorze officiers du 1<sup>er</sup> bataillon de Chasseurs Ardennais.



Le Lt-Colonel Remienne, Commandant le Bataillon, et le Commandant Weyers, délégué du Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, saluent le Monument aux Morts après avoir déposé une gerbe.

Le Dr Woygnet, président, rappela les liens historiques et de vive amitié qui unissent le chef-lieu du Luxembourg aux Chasseurs Ardennais, nos vaillants défenseurs. Et, pour exprimer cette gratitude de tous les rotariens, il remit au lieutenant-colonel Remienne, chef de corps, une splendide hure de sanglier, qui trouvera place au mess de Siegen en Allemagne.



« Gamin », la jeune mascotte du 1<sup>er</sup> Ch. A., défile devant les autorités.

là où les chasseurs Ardennais reçurent chaleureusement l'an dernier les rotariens arlonais.

Parmi l'assistance, outre le Dr Woygnet et le lieutenant-colonel Remienne, on notait la présence du colonel Leblanc, commandant militaire de la province, MM. Thomas, vice-président, Haleux, secrétaire, Arend, Demeersman, Rodesch, Donmay, Fincœur,

Koenig et Mons, membres du comité du Rotary Club de M. Raymond Reuter, président de la section d'Arlon de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, du lieutenant-colonel Quinet, des commandants Burton, Lermusseau, Fairon, Broset, Bontemps, etc.

**DIMANCHE 10 MAI — ARLON**

Ce qu'il faudra surtout retenir de la finale des fastes du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais à Arlon, c'est la cordialité avec laquelle les « bérets verts » furent accueillis dans la cité qui les avait vu naître. Jamais l'expression « fête de famille » n'avait été mieux employée.

Lorsque dans la Grand-Rue, la population applaudit les jeunes Chasseurs, elle se souvenait de cette journée prestigieuse de septembre 1934 qui vit la remise des étendards par le roi Léopold III aux nouvelles unités créées pour la défense de nos frontières ardennaises.

La messe célébrée à St-Martin par l'abbé Laruelle, doyen de Neufchâteau, ancien aumônier des Chasseurs, rassembla une foule énorme. Aux orgues, un autre ancien, M. Binet, saluait à sa façon la mémoire de ceux qui tombèrent.

La prise d'armes, place Léopold, fut suivie par de nombreuses personnalités : les anciens chefs de corps, les généraux Lecoq et Palmaers ; le colonel Borgniet, M<sup>me</sup> Deschamps ; M<sup>me</sup> Bricart ; M<sup>me</sup> R. Dhuren ; le gouverneur Lohest ; les députés Gaspar et Decker ; MM. Kieffer, député permanent ; l'échevin Santiquian ; les conseillers communaux Lamy, Bourton, Fincœur et Molitor ; le greffier provincial Marechal ; le président du tribunal M. Jungers ; les juges M<sup>me</sup> Deltour ; MM. Plumier et Wilwerth ; les substituts Halleux et Lejeune ; M. Conter, trésorier national de la fraternelle.

Les écoles militaires d'Arlon et Stockem étaient représentées par leurs commandants, les colonels BEM De Wulf et Van Tiggelen, et leurs adjoints, le colonel Danloy, le lieutenant-colonel Lalière.

La cérémonie commença avec l'arrivée du gouverneur qui fut accueilli par le lieutenant-colonel Remienne, chef de corps du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais, puis ce fut le général Palmaers, commandant la circonscription, qui passa les troupes en revue et salua les nombreux anciens massés sous le perron du Palais de Justice.

M. Raymond Reuter, président de la fraternelle d'Arlon, prononça un émouvant discours rappelant un autre 10 mai, celui de 1940, et remit au chef de corps une urne contenant un peu de la terre sacrée de Bodange, cette terre qui but le sang du commandant Bricart et de nombreux « bérets verts » et qui, ce mardi, à Siegen, sera déposée au monument aux Morts édifié dans la cour d'honneur de la caserne Commandant Bricart.

Le colonel Remienne remercia et pria ses jeunes soldats de garder toujours vivant le souvenir des glorieux anciens.

C'est avec fierté que les membres de la fraternelle virent leurs successeurs exécuter d'impeccables manœuvres d'armes.

Après le « Last Post » et la « Brabançonne », ce fut le défilé Grand-Rue et rue Paul Reuter et le dépôt de fleurs au Jass et au monument du 10<sup>e</sup> de Ligne.

Au cours d'une réception à l'Hôtel de ville, arrosée de Maitrank comme il convenait, le bourgmestre Simon qui n'essayait pas de retenir ses larmes, évoqua sa vie de Chasseur Ardennais et rappela cinq noms de chefs et de camarades de sa compagnie : les lieutenants Dhuren, Bricart, Jean Massonet, André Salmon et l'adjutant Sibret tous morts pour la patrie.

Il félicita le colonel Remienne pour l'excellente instruction donnée à ses chasseurs.

Ce fut enfin le repas de corps au mess des sous-officiers de la caserne Callemeyn, qui groupait fraternellement les autorités civiles, les officiers et la troupe.

M. Didier, vice-président national de la fraternelle, représentant le président national, le colonel Mathen, retenu à Bruxelles par la maladie, salua tous ses invités et particulièrement le gouverneur qui répondait avec tout son cœur d'ancien combattant de 1914-18 et de résistant 1940-45 mettant le point final à des instants bien émouvants qui prouvèrent que l'esprit de corps « Chasseurs Ardennais » existait toujours plus vivant que jamais et qui proclamait que le jour où le 1<sup>er</sup> bataillon quitterait l'Allemagne, il n'y aurait pour lui, en Belgique, qu'une seule garnison possible : Arlon qui a vu naître les « bérets verts », qui a souffert avec eux et qui veut les garder comme des enfants chéris.



# QUAKER STATE

*vous présente sa nouvelle huile*  
**SUPER BLEND SAE 10W-30H.D.**

SUPER BLEND réduit les cliquetis l'auto-allumage et l'usure.

SUPER BLEND garde le moteur propre, plus silencieux, plus puissant,

SUPER BLEND réduit la consommation en essence.

SUPER BLEND possède un film miraculeux, tenace, onctueux, anti-oxydant et rétergent, est l'huile idéale pour toute saison.

SUPER BLEND est l'huile moderne pour moteurs modernes.

Bureau Central de Vente pour la Belgique et le Grand Duché : S. A. "SOCADIS" Anvers

ENSEIGNEMENT NATIONAL CATHOLIQUE  
Pour vos garçons

## Le Collège SAINT - QUIRIN

75, rue Entre-Deux-Portes - HUY - T. : 114.49

assure à vos enfants, avec la formation chrétienne, une solide préparation à leur avenir.

Humanités Anciennes - Humanités Modernes

Diplômes homologués par l'Etat  
Internat - Demi-pension - Externat

## La Maison METTEN

Salon de Coiffure pour Dames

9, rue Griange - HUY - Téléphone : 120.99

SEUL DEPOSITAIRE DES PRODUITS  
« STENDHAL »

Des vêtements de classe...  
... à la portée de tous !

## ROBERT STRUVAY

Coin rue Neuve et Quai Batta  
(Rez de chaussée et 1<sup>er</sup> étage)

HUY Tél. : 129.76

Atelier réputé pour ses vêtements sur mesures  
et prêts à porter

CHEMISERIE - LAINAGE - CRAVATES  
Tous les articles pour Hommes - Dames - Garçonnetts

## Les Fondeurs Hutois

S. A.

rue des Cotillages

HUY - NORD Tél. : 112.26 - 130.85

# LES FASTES DU 3<sup>e</sup> CH. A.

Les 29 et 30 mai se sont déroulés à Vielsalm, les Fastes du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais.

Les cérémonies ont commencé le vendredi 29 par un hommage aux morts du combat de Chabrechez. (3<sup>e</sup> Cie du 3<sup>e</sup> Ch. A.).

A hauteur du monument le détachement du Bataillon sous les ordres du commandant Bardoux encadre le glorieux Drapeau du régiment.

Etait également présente la musique du 2<sup>e</sup> Corps sous le commandement du Lieutenant Frison.

Quelques anciens, hélas trop peu nombreux, conduits par le Vice-Président National M. Piedbœuf, remplaçant le Président National, empêché pour raison de santé. Les Drapeaux des Sections de Vielsalm, Liège, Huy, Neufchâteau, Houffalize encadrent le monument.

Le Lieutenant Colonel BEM Stevelinck, Chef de Corps s'adresse à l'assistance et rappelle les péripéties du combat où une poignée de chasseurs a tenu tête à des forces ennemies très supérieures en nombre et en armement et commandées par le Général Rommel en personne.

Le Chef de Corps dépose ensuite des fleurs, au Monument, suivi par le Vice-Président National au nom de la Fraternelle ; ce geste est répété par l'Administration Communale et les familles des disparus.

Pendant toute la cérémonie des appareils de l'aviation légère sous le commandement du Capitaine Pingaut survolent les lieux.

Le Chef de Corps invite ensuite les survivants du combat, ils sont cinq, à se placer à côté du monument pour le défilé des troupes.

Le soir, dans le parc communal de Vielsalm, au Monument aux morts du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, est célébrée la messe pour les Chasseurs tombés au champ d'honneur.

Les drapeaux de la Fraternelle et des Associations patriotiques encadrent le Monument. Des projecteurs rouge et vert illuminent les arbres du parc. Sur l'estrade en face du Monument, ont pris place : Monsieur Piedbœuf, Vice-Président de la Fraternelle, Monsieur Bodson, Bourgmestre et Président de la Section de Vielsalm, le Colonel Leblanc, Commandant militaire de la Province, le Colonel Remienne, Chef de Corps du 1<sup>er</sup> Bataillon Ch. A, Monsieur André, Juge de Paix et ancien Ch. A.

Le Chef de Corps allume la flamme au pied du Monument, et c'est l'émouvant appel des 120 morts tandis que le canon tonne dans le parc.

Après le « Last Post » des fleurs sont déposées par le Colonel Stevelinck, par le Vice-Président National et par le Bourgmestre.

Commence alors la Messe dite par Monsieur l'Aumônier Ronvaux.

Pendant cette Messe, la musique du 2<sup>e</sup> Corps, sous la direction du Lieutenant Frison, joue des morceaux de circonstance.

A la fin de la cérémonie, la Brabançonne est jouée tandis qu'un projecteur illumine le Drapeau et sa garde.

Le samedi matin sur la plaine de la Caserne Ratz, le Bataillon au complet est rangé devant la tribune où ont pris place : Le Général circonscriptionnaire Palmaers, Le Général des Forces de l'Intérieur Grodos, le Colonel Van Put, le Colonel Commandant la Province, Monsieur le Gouverneur de la Province, le Vice-Président de la Fraternelle, le Bourgmestre, les Colonels Wagner, Dumoustier, Lalière, Stéphanv. Pecquet, Jacquemin, le Colonel Remienne commandant le 1<sup>er</sup> Bataillon, Monsieur Reuter, Monsieur le Juge André, Monsieur Lion, Commissaire d'Arrondissement etc...

Dans son allocution, le Chef de Corps rappelle la création du Régiment, la période de mobilisation, les glorieux combats de 1940 et la reconstitution du bataillon d'après guerre.

Prend place ensuite la prestation de serment du Sous-Lieutenant Van de Sype et du Sergent Verdeur suivie de la reconnaissance au grade de Lieutenant-Colonel du Chef de Corps et d'une remise de distinctions honorifiques.

Après que le Bataillon eut chanté la marche, se déroule le défilé conduit par la musique ; précédés de leur sanglier « Mascotte », les pelotons suivis par les jeeps et les véhicules blindés passent dans un ordre parfait devant les autorités.

Un vin d'honneur est ensuite servi dans la mess où le Chef de Corps remercie les personnalités présentes.

L'après-midi voit se dérouler une fête sportive et militaire sur la plaine des sports de la caserne. Après différentes épreuves sportives, sauts, judo, démonstration aérienne, concert-promenade par la musique, un exercice de combat a lieu avec l'appui de la gendarmerie, des troupes de défense des aérodromes, de l'aviation légère et du bataillon.

A l'issue de ces deux journées bien remplies, les anciens sans distinction de grade ou de fonction se retrouvent pour évoquer les souvenirs devant le verre de l'amitié.

Très vivement, nous remercions le Lieutenant-Colonel Stevelinck et ses officiers, et en particulier les Commandants Bardoux et Van Wynendaele, pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent aux anciens, qui malheureusement assistent trop peu nombreux, à ces cérémonies où cependant ils sont à l'honneur.

R. Piedbœuf.

AVIS A TOUTES LES SECTIONS

## Le garage DUPARQUE Eugène

45, RUE DE LA GARE - HABAY-LA-NEUVE - TEL. : 422.16

se tient à votre entière disposition pour

vos déplacements lors des manifestations de la Fraternelle

ou pour vos excursions en autocars.



Concessionnaire MERCEDES-BENZ (Voitures et Camions)

pour les arrondissements de : Arlon - Neufchâteau - Bastogne - Virton

ENTREPRISES GENERALES DE VITRERIES  
PUBLIQUES — PRIVEES — INDUSTRIELLES

## P. ARCHERDA

Avenue du Roi Albert, 229 — Tél. : 214.93  
ANDENNE

Verres à vitres — Glaces — Vitraux  
Verres THERMOFANE et THERMOLUXE  
Tuiles en verre — Eternits

Pour être chic et à la page  
vous ferez confiance à

## PETIT-DERCLAYE

Coins rues du Pont et Collégiale  
HUY Tél. : 111.34

Le spécialiste du bon vêtement pour  
HOMMES — DAMES ET JEUNES GENS  
Magasins ouverts :  
de 8 à 19 h. en semaine et de 9 à 12 h. le dimanche.  
Réductions aux anciens Prisonniers de Guerre.

MIEUX VOIR, C'EST MIEUX VIVRE !

Optique Médicale

## BODEN

Membre de l'A.P.O.B.

8, Pont des Chaines, Huy — Tél. : 11987

Maison agréée pour les fournitures gratuites  
aux membres de toutes mutuelles.

Verres et montures BAUSCH et LOMB  
Très grand choix de : Jumelles-Baromètres-Loupes...etc.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION PIERRE MARCHANDISE

WANZE — TEL. : 117.51

Dalles 30 x 30  
Briques de Rome, de Boom et de Campine — S.V.K.

POMPES FUNEBRES

## Antoine DUBOIS - BATAILLE

28, CHAUSSEE DE TIRLEMONT — ANTHEIT-HUY  
Tél. : 134.52

# LES FASTES DU 20 A

CASERNE TABORA  
à AIX-LA-CHAPELLE



Le Chef de Corps.

Le Lieutenant-Colonel SIMONET, qui commande l'unité héritière des traditions du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, est né le 25 novembre 1914.

En 1930 il entra à l'Ecole des Cadets et en 1933 à l'Ecole Militaire, armes spéciales. Après avoir fait le C.P.S.L.A. à Brasschaet, il prend le commandement de la 7<sup>e</sup> Cie du 19A avec laquelle il participe à la guerre 40-45, puis va passer 5 ans comme prisonnier de guerre à Prenzlau.

A sa rentrée de captivité, il commande une batterie au 1A, puis fait un séjour au Centre Pyrotechnique d'Everberg avant d'entrer à l'Ecole de Guerre en 1948, où il reste de 1951 à 1958 comme chargé de cours à la chaire « E.M. et Logistique », puis comme professeur du cours : « Opérations Air-Terre ».

Le 1<sup>er</sup> juillet 1958, il prend le commandement du 20A, succédant au Lieutenant colonel Cardinal.

### Les Fastes du Bataillon.

Le 20A a célébré ses Fastes les 8 et 9 mai. Le Chef de Corps avait tenu à y associer les Anciens.

Comme une longue période de camp avait précédé de peu l'organisation des Fastes, nous n'avons pu recevoir les renseignements nécessaires qu'assez

tard, et la réunion d'une délégation s'est révélée assez laborieuse. Elle comprenait MM. Graisse, Grevisse et Massonnet. Le Vice-Président National Piedbœuf ainsi que le porte-drapeau Bay de la Section de Liège avaient bien voulu faire le déplacement également, bien que devant être présents le lendemain aux Fastes du 1<sup>er</sup> Bon Ch.A. à Arlon.



Messe en plein air.

Notre mai Bay et le Colonel Renson étaient déjà sur place le 8 après-midi pour assister à l'inauguration du monument aux morts du 20A érigé dans la cour de la caserne par le Bataillon (on disait le groupe, de notre temps). « Par le Bataillon » cela signifie que c'est un architecte du 20A qui en a fait le plan, un maçon de l'unité qui l'a bâti avec des pierres venant des Ardennes, et que c'est tout le Bataillon qui en a supporté les frais. C'est un monument simple, rustique, de bon goût. La large tablette dont il est pourvu permet d'y célébrer des messes en plein air.

Je me suis fait l'interprète des anciens auprès du Chef de Corps pour le remercier et lui dire combien la pieuse intention qui avait animé le Bataillon nous touchait.

L'inauguration du monument s'est faite devant le Bataillon en armes, en présence du Colonel B.E.M. Cornet d'Elzius de Peissant, commandant l'artillerie de la 16<sup>e</sup> Division Blindée. Après une allocution du

Chef de Corps, le Colonel Renson a dévoilé la plaque et a procédé à l'appel des morts.

Grâce au Colonel Simonet et à son unité, nos frères d'armes qui ont donné leur vie en mai 1940 pour s'opposer aux premiers envahisseurs, ont maintenant leur nom gravé dans le bronze, et chaque jour, en passant devant le monument, les « jeunes » auront une pensée pour eux. « Les morts ne sont vraiment morts que lorsqu'on les oublie », a dit un poète.

Le lendemain à 9 heures eut lieu la première messe en plein air, qui fut célébrée par l'aumônier Bosteels du 20A. Pendant toute sa durée la musique de la 16<sup>e</sup> Division Blindée fit entendre en sourdine des morceaux de circonstance, puis le Last Post, accompagné de salves de mousqueterie, fut sonné par deux groupes de trompettes dissimulés de part et d'autre de l'assistance, ce qui donnait à la cérémonie un caractère particulièrement émouvant.

A l'issue de celle-ci une gerbe fut déposée au



Le défilé.

monument par le Colonel Renson au nom de la Fraternelle.

A 11 heures, les troupes étaient rangées sur la plaine de la caserne Tabora, face à la tribune qui y avait été dressée et où avaient pris place diverses personnalités dont les anciens chefs de corps, le Colonel B.E.M. Vivario, les Lieutenants Colonels

POUR REALISER DES ECONOMIES...

ACHETEZ A LA MAISON

# GRAYET

LA MEILLEURE QUINCAILLERIE DE LA REGION

RUE DE STATTE — HUY — TEL. : 117.07

MAISON FONDEE EN 1850

Lechat et Toussaint ainsi que le Major Tydgat, tous trois anciens officiers du 20A en 1940, et la délégation des anciens. Une sonnerie annonce l'arrivée de l'étendard salué par celui de la Fraternelle qui se trouve au pied de la tribune. Puis les trompettes soulignent l'arrivée du Colonel B.E.M. Cornet d'Elzius de Peissant, du Colonel B.E.M. Velghe, commandant l'Artillerie du 1<sup>er</sup> Corps d'Armée, et enfin du Général-Major Crahay, commandant la 16<sup>e</sup> Division Blindée qui passe les troupes en revue puis prend place dans la tribune.

Le Colonel Simonet procède à la reconnaissance de plusieurs officiers et sous-officiers et à des prestations de serment. Puis prenant la parole, il retrace l'histoire du 20A en 1940 et évoque les circonstances dans lesquelles plus de 40 morts et de nombreux blessés inscrivent de leur sang la citation « Canal Albert » dans les plis de notre étendard.

Ensuite, l'unité va faire ses préparatifs pour le défilé pendant que la talentueuse usique de la 16<sup>e</sup> Division Blindée nous régale d'une série de morceaux choisis tout en évoluant avec un brio qui n'a rien à envier aux spécialistes anglo-saxons.

Pour le défilé, les autorités prennent place sur un podium voisin de la tribune et sur lequel le commandant de la Division a invité le Colonel Renson à prendre place. Le défilé se déroule dans un ordre impeccable. Les obusiers de 155 S.P., ainsi que tout le matériel que comprennent actuellement les unités d'artillerie défilent au son de marches entraînantes, et, pour terminer, c'est la musique qui passe devant nous en jouant une vibrante « Marche des Chasseurs Ardennais »...

Nous fûmes ensuite conviés à un vin d'honneur suivi d'un lunch plantureux dont la qualité et la variété provoquèrent l'unanime admiration des convives.

Un repas spécial était servi à la troupe et aux parents qui étaient venus très nombreux assister aux Fastes du Bataillon.

L'après-midi, eurent lieu des épreuves sportives auxquelles nous ne pûmes malheureusement pas assister étant donné que nous devions être rentrés à Bruxelles le dimanche matin pour être présents à la messe célébrée à la mémoire de nos Morts.

Malgré les fatigues consécutives aux cérémonies de la matinée, nos jeunes se classèrent très honorablement : 3<sup>es</sup> dans le cross Général Piron (réservé ici aux unités d'artillerie) et 5<sup>es</sup> pour le Challenge Maurice Hauterat (course d'obstacles par équipes de 17 hommes pour tous les bataillons des Forces Belges d'Allemagne).

Des impressions... ? Tout fut parfait. Les diverses cérémonies avaient été préparées de main de maître et réalisées d'une façon impeccable, et nous avons rapporté la conviction que les « Jeunes » seront dignes des traditions et du patrimoine de gloire que leur ont légué ceux de 40.

Les quelques privilégiés qui ont eu l'honneur et le plaisir de représenter les anciens aux Fastes de 1959 ne sont pas près d'oublier le chaud accueil qui leur fut réservé et se promettent bien de faire tout leur possible pour que le contact ne soit plus rompu.

ROSMEER.

## PELERINAGE A LA LYS

Sept heures trente ! Grand branle-bas place de la Monnaie, où Georges et son acolyte Eugène s'affairent autour d'un splendide car, type « Scania-Vabis ». A part l'erreur d'un ou deux participants s'étant trompés de car, tout s'arrange au mieux et à l'heure prévue nous démarrons vers l'autostrade. A la Basilique les Camarades de Molenbeek, nombreux et joyeux nous rejoignent, ainsi que par privilège spécial, la famille de notre brave et sympathique colonel RENSON.

Le soleil et le beau temps sont heureusement de la partie, nous roulons vers Deinze, où aura lieu la halte horaire. Au moment du départ, malgré les appels réitérés, Roegiers, cet enfant terrible et distraité fait naturellement défaut. Eugène le retrouve enfin déambulant dans une des rues principales. Après la semonce de circonstance, le méchant rejoint enfin le car ; les réflexions pleuvent et le père Roegiers, rouge comme une pivoine, se réfugie honteux dans son petit coin, à côté du chauffeur.

Nous sommes malgré tout, tout à l'heure à Vinkt, où l'on nous reçoit avec le cérémonial d'usage : Associations patriotiques, les JIC, JAC, JOC et l'Union des Femmes Ouvrières avec drapeaux et oriflammes, les écoles conduites par les Professeurs, le Bourgmestre, le Collège des Echevins et tous les membres du Conseil communal, qui nous congratulent avec joie et enthousiasme. Le Président, les Colonels Borgniet et Stevens, celui-ci venu de Lille, nous sourient avec amitié et la plus cordiale camaraderie.

Un dernier coup d'œil sur la formation par le Capitaine Huppert, et au son d'une marche militaire jouée par l'Harmonie communale, nous arrivons à l'église où la population nous reçoit gentiment par une haie d'honneur.

La messe en souvenir de nos Morts fut émouvante ; le catafalque entouré de nos valeureux drapeaux fit impression. Il n'y eut qu'un regret cependant, celui de ne pas voir étendu sur le catafalque,

notre drapeau national. Après l'absoute, sous la conduite du Clergé, eut lieu le pèlerinage traditionnel au Champ de Repos de nos soldats et des glorieux civils.

A l'appel des Morts au Champ d'Honneur, par Monsieur le Bourgmestre, l'écho répond gravement « Mort pour la Patrie, Voor 't Vaderland gesneuveld ». Le Président, le Major Allard, ainsi que Monsieur le Bourgmestre, déposent ensemble des cou-



Gottem — 7 juin 1959.

Pâtisserie **COLLARD Ghislain**  
Confiserie

TOUT POUR LE BAPTEME — ARTICLES POUR CADEAUX  
GATEAUX ET PIÈCES MONTÉES POUR NOCES ET BANQUETS

Rue du Sablon, 187, Bastogne

Tél. 210.29

Vous qui aimez les SPORTS, le THEATRE, les FILMS, le MUSIC-HALL, les EVENEMENTS DU MONDE ENTIER, vous ne pouvez pas toujours sortir, ni vous déplacer à cause de votre métier ou de vos obligations.

ALORS?... Un seul remède : LA TELEVISION

Et vous aurez tout cela chez vous, confortablement installés. En T.V., une marque s'impose :

**PHILIPS**

Mais il faut l'acheter où vous serez sûrs d'être bien documentés, bien servis, et, le cas échéant, dépannés le jour même... Donc, à la Station Radio-Technique ayant fait ses preuves, chez

**MOËRYNCK - RENARD**

Radio-Technicien diplômé du Cours Supérieur T.V. de Philips

28, RUE DE NEUFCHATEAU, 28 — BASTOGNE — Téléphone : 213.55

Un renseignement ne coûte rien. — Demandez les catalogues ainsi que les conditions de crédit. — Demandez une visite et éventuellement une démonstration. — Appareils (écran 43 cm.) à partir de 12.950 francs. Antennes en sus.



ronnes sur les tombes de nos Chasseurs Ardennais. Après la minute de recueillement, Monsieur le Bourgmestre nous exprime sa reconnaissance et la joie de la population de Vinkt pour notre présence en ces lieux de souvenir et nous exhorte à revenir souvent dans sa commune, où nous sommes chez nous.

Puis le Commandant Roegiers, en un bref exposé, décrit ce que fut la bataille de Vinkt et demande aux assistants de rester toujours unis et compréhensifs. Il souhaite que disparaisse le slogan « diviser pour régner » et qu'il soit remplacé par celui de l'affection, de l'amitié et de l'amour entre tous les hommes de bonne volonté. Les enfants de l'École communale des Filles, récitent en chœur l'hymne aux Soldats morts pour la Patrie qui offrirent leur vie pour maintenir notre indépendance et notre liberté si chères.

Le pieux pèlerinage aux tombes des civils, fusillés en mai 1940, se poursuit. Toutes les croix de ces tombes sont fleuries et devant chaque stèle, un petit garçon, immobile et recueilli, porte avec fierté un petit drapelet.

Deux merveilleuses gerbes, l'une au nom de la Commune, l'autre au nom des Chasseurs Ardennais, sont déposées au milieu de la Pelouse d'honneur. Après la minute de silence, une petite fille toute de blanc vêtue, récite avec émotion le poème d'hommage aux glorieux héros de Vinkt. Puis, en flamand, le Commandant Roegiers, par des paroles bien senties et de haute portée morale, exalte ce que fut l'héroïsme de ces braves et paisibles habitants. Il exhorte la population et ses frères d'armes à être toujours fidèles et à ne jamais oublier nos morts ; à travailler ensemble, sous l'égide de notre jeune et souriant Roi, afin qu'enfin la paix tant souhaitée règne à jamais pour la plus grande gloire et la prospérité de notre chère Patrie.

Pendant cette splendide péroraison, une heureuse surprise nous est réservée : nos frères d'armes et de nombreux habitants de Vielsalm et des Ardennes nous rejoignent avec leurs drapeaux. Minute pathétique que l'arrivée de ces amis, parti de bon matin pour se joindre à nous. A ceux là plus particulièrement nous adressons un cordial merci, car leur geste nous touche profondément ; nous ne l'oublierons pas.

Après le « De Profundis » récité par Monsieur le Curé, le cortège poursuit sa route vers le monument des Anciens Combattants de 1914-1918. En silence et au milieu d'un grand recueillement un Ancien portant allègrement ses nombreuses distinctions de guerre, dépose une couronne cravatée du ruban tricolore. Puis un petit garçon, plein d'ardeur et de fierté, récite d'une voix ferme et sincère une poésie « Rêve d'un enfant », dédiée à ceux qui au cours des deux guerres ont donné leur vie et leur sang, pour la Liberté et la Paix du Monde. La mimique, l'expression de tout son être, frappa tous les auditeurs ; nous sentions qu'il y mettait tout son cœur, toute son âme juvénile et nous fûmes éblouis. Aussi, je me fais un devoir ici d'exprimer toute notre reconnaissance à ce brave et jeune citoyen de Vinkt et sur tout à l'auteur de ce splendide poème, le Directeur en chef de l'École communale de Vinkt, lui-même grand Résistant, qui composa cette poésie à la mémoire de ceux qui furent fauchés sur les champs de bataille. Bravo, Monsieur l'Instituteur, pour les sentiments patriotiques que vous ne cessez d'inculquer à notre belle jeunesse et pour vous remercier de votre effort magnifique, je vous dis, au nom de mes camarades les Chasseurs Ardennais, « Ad multos annos » et toujours mieux encore !...

Après la « Brabançonne » jouée en sourdine par l'Harmonie communale, la Cérémonie du Souvenir prit fin et c'est en silence que nous quittâmes le cimetière de Vinkt, impressionnés et pleins d'émotion.

Au cours d'un vin d'honneur offert par les Ediles communaux, nous avons fraternisé avec joie avec la population de Vinkt. Le Major Allard, en des mots simples et choisis, se fit l'interprète de ses Chasseurs Ardennais pour remercier tout ceux qui nous ont réservé un si bon accueil et adressa un mot aimable aux Enfants des Ecoles et aux Membres des Associations patriotiques, pour les sentiments de fidélité et d'amitié qui nous réunit annuellement à Vinkt. Cette cérémonie terminée les Anciens du secteur de Vinkt s'en furent visiter les endroits où en 1940 ils luttèrent avec acharnement. Certains du 3<sup>e</sup> Ch. A. nous rappelaient de bien tristes souvenirs et nous avons pu voir leurs yeux pleins de larmes. En effet, les Chasseurs Ardennais peuvent être fiers

d'avoir accompli avec courage jusqu'à l'épuisement de leurs forces le devoir que la Patrie leur avait assigné.

Puisse cette visite à Vinkt leur être agréable et qu'à l'exemple de ceux de Vielsalm et des Ardennes, l'an prochain d'autres frères d'armes viennent gonfler nos effectifs, ce qui a été hautement apprécié par nos Frères flamands, et en particulier par cette paisible population, si hospitalière, de la Commune de Vinkt.

A midi trente, nous quittons Vinkt en cars, avec regret, sans doute, mais joyeusement tout de même, et nous prenons le chemin de Gotten pour y prendre un repas bien mérité. Ce fut un vrai régal, que ces agapes fraternelles, au cours desquelles nous étions heureux de nous retremper dans l'amitié, la fraternité et le souvenir de nos beaux régiments de Chasseurs Ardennais. C'était bon, succulent même, préparé avec un soin bien maternel et ce qui ne gâtait rien, servi par des jeunes filles vives, alertes, jolies et heureuses de pouvoir remercier ceux qui luttèrent, sur les bords de la Lys, afin qu'elles puissent profiter de la Liberté, si durement payée. Merci, Madame et Mesdemoiselles d'avoir été nos bonnes hotesses et de nous avoir permis de goûter la bonne cuisine flamande, agrémentée de vos beaux sourires et de cet accueil si franc et si jovial.

Déjà quinze heures quinze, rassemblement pour le pèlerinage : les enfants des écoles conduits par les maîtres nous attendaient. Le capitaine Huppert inspecte une dernière fois nos rangs, puis à son commandement, nos quatre drapeaux en tête et la mascotte portant notre couronne, le cortège s'ébranle en silence par la rue des Chasseurs Ardennais vers le cimetière où va se dérouler la cérémonie d'hommage et de recueillement sur la Tombe du Chasseur Ardennais « INCONNU ». Comme à Vinkt, chaque tertre est orné de roses ; devant chaque stèle, une fillette, les bras chargés de fleurs, se tient immobile, puis sur un signe de leurs institutrices elles déposent en silence des fleurs et pendant que la foule se recueille, le Président et le Bourgmestre, déposent au pied de la petite croix, une couronne et des fleurs.

Le Commandant Roegiers, plein d'émotion après avoir rappelé ce que fut la lutte entre le Pont de

Gramene et les abords de Gotten, demanda aux croyants et incroyants de se serrer la main par-delà des Tombes, afin qu'en souvenir des Héros, morts au Champ d'Honneur, nous puissions gagner, maintenir et mériter la Paix.

Monsieur le Bourgmestre, au nom de la population, exprima ensuite en flamand, sa reconnaissance et exprima l'espoir que la tradition de venir sur les bords de la Lys, pour honorer les Morts de la Guerre, se renouvellera encore souvent, si pas toujours. Cet exemple, dit-il, restera à jamais gravé dans le cœur et le souvenir de la jeunesse montante et de celle de demain.

Les enfants de l'École des Sœurs, chantant avec ferveur la « Brabançonne » et nos drapeaux s'inclinent profondément sur les tombes de nos Héros.

En flamand, le Commandant Roegiers fit le discours de circonstance, au cours duquel il demanda aux enfants de prier pour l'âme de nos chers défunts, de déposer souvent des fleurs sur les tombes de nos Héros et de se blottir plein d'ardeur dans les plis de nos glorieux drapeaux tricolores, ces trois couleurs qui flottent aujourd'hui comme aux cours de nos manifestations patriotiques, nos fêtes et réunions familiales. Il exhorte ensuite l'assistance à travailler ensemble à la prospérité de notre chère Patrie, sous l'égide et le règne de notre jeune, dévoué et souriant roi Baudouin. Après le « De Profundis », dit par monsieur le curé Bruwier et l'expression d'hommage aux Soldats morts pour la Patrie, la foule et les Chasseurs Ardennais s'en furent visiter les champs de bataille et se remémorer quelque peu les souvenirs de 1940 sur les bords de la LYS. Souvenirs bien vivants encore, que nous sommes heureux de pouvoir revivre, après dix-neuf années.

Après cette cérémonie, tous échangèrent leurs impressions de la belle journée passée ensemble, où Flamands et Wallons, unis par des liens d'amitié et pétris d'une âme de Chasseurs Ardennais, ont pu vivre des heures de grande camaraderie.

Mais déjà, c'est l'heure du départ des camarades de Vielsalm et des Ardennes ; ils ont été courageux et plein d'allant et au départ de leur car les cris de « Merci et à l'année prochaine », furent pour eux une ovation de profonde sympathie. Ce fut aussi le

POUR VOTRE LITERIE A REMETTRE A NEUF  
POUR VOS MATELAS, COUVERTURES PIQUEES  
EDREDONS, COUVERTURES JACQUART  
ET FLOCONS DE TOUTE PREMIERE QUALITE

adressez-vous à

**La Filature D. FRIDMAN**

ROUTE DE MARVIE — BASTOGNE — Téléphone : 212.58

LAINES ET CHAUSSETTES « N U T S »

*Pâtisserie - Confiserie*

*Spécialité de Glaces*

**R. GUEBENNE**

15, rue du Sablon, Bastogne - Tél. 211.21

Un choix unique d'ARTICLES de BAPTÊME

moment de la dislocation, le car de Molenbeek s'en fut vers Courtrai, Ypres, Audenaerde, pendant que le nôtre repris le chemin de Gand, où pendant deux longues heures, les Camarades Chasseurs Ardennais et leurs familles visitèrent les beautés et les richesses de la ville. C'est ici aussi que quelques amis furent surpris, à la place d'Armes, par un cortège de jeunesse débraillée, portant des pancartes aux inscriptions les plus équivoques : Amnistie, Indépendance, etc..., où le Lion de Flandres alternait avec le Drapeau de Nassau, hurlant à tue-tête le cri de ralliement de : « Vliegt de Blauwvoet ». Malgré ces provocations blessantes pour nos soldats de 1940-45... nous n'éprouvâmes que pitié et nous disions, comme le Christ à l'agonie sur la Croix : « Père, pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font. »

Quel contraste avec le cortège de notre Pèlerinage à Vinkt et Gottem, à Courtrai même, où une délégation de Chasseurs Ardennais, conduite par le colonel Brogniet, a assisté à la Commémoration de la Bataille de la Lys, où elle défila d'une façon impeccable devant les représentants de nos Rois, aux accents de la belle et inoubliable marche des Chasseurs Ardennais.

Huit heures, départ pour Bruxelles, où avant la nuit tombante nous arrivâmes sans encombre, heureux et fiers du devoir accompli, mais joyeux aussi de nous retrouver au sein de nos familles, lesquelles, pendant notre Pèlerinage, avaient eu la grande joie de fêter les fiançailles du Prince Albert de Liège avec la gentille, douce et charmante Princesse Paola, pour qui nous formons de tout cœur et en bons Chasseurs Ardennais, tous les vœux de bonheur pour une heureuse hyménée et à qui nous souhaitons un foyer prospère et béni.

Pour terminer je vous remercie, tous d'être venu si nombreux et vous dis : « A l'année prochaine ».

Vive le Roi, Vive les Princes, Vivent les Chasseurs Ardennais et Vive la Belgique.

Ch. R.

## UN SERVICE DE LA FRATERNELLE

Bon nombre de nos anciens sont atteints de surdité plus ou moins prononcée, soit par fait de guerre soi pour toute autre cause. Par le passé, nous avons obtenu une intervention dans l'acquisition d'une prothèse auditive.

Nous pensons pouvoir généraliser et étendre cet avantage à tous les anciens et même aux membres de leur famille dans le cas où le port d'une prothèse serait prescrit par le médecin et s'avérerait utile ou nécessaire dans leur vie professionnelle ou familiale.

Ces interventions sont de nature différente suivant la catégorie des ayants droit et suivant les services ou organismes dont ceux-ci pourraient se prévaloir. Cela signifie pour les membres une intervention sous forme de remise d'un certain pourcentage du prix d'achat de l'appareil. Cela peut même aller jusqu'à la gratuité complète lors de l'acquisition de la prothèse auditive dans certains cas.

Cette remise sur le prix d'achat pourra également être acquise cumulativement avec la ristourne qu'accordent les sociétés mutuelles à leurs membres.

Nos anciens ont donc tout intérêt, pour eux-mêmes ou pour les membres de leur famille, à demander l'appui de la Fraternelle pour la constitution de leur dossier et l'intervention auprès des organismes intéressés ou auprès de la firme appelée à fournir la prothèse.

Toute demande de renseignements devra être adressée à G. François, 65, avenue de Selliers de Moranville, Berchem-Sainte-Agathe.

## La Fraternelle des Chasseurs Ardennais a tenu son assemblée générale à Arlon

Arlon, berceau des régiments de Chasseurs Ardennais, a été ce dimanche le lieu de ralliement des diverses sections de la Fraternelle, qui y tenait son assemblée générale statutaire. Des délégations venues des différents coins du pays, de Bruxelles, de Huy, de Liège, de Bastogne, Bertrix, Virton, Neufchâteau, Martelange, Houffalize, Etalle, etc..., ont participé aux diverses manifestations mises sur pied à cette occasion.

La journée débuta par une messe solennisée chantée en l'église St-Donat à la mémoire des « Bérêts Verts » tombés en 1940 au champ d'honneur.

Dans le chœur avaient pris place MM. Maréchal, greffier provincial, ff. de gouverneur ; Simon, bourgmestre, et le juge Didier, vice-président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, représentant le colonel Mathen, président national, retenu à Bruxelles par son état de santé.

Parmi les personnalités présentes, citons encore les députés Decker et Gaspard ; M. Kieffer, député permanent ; le lieutenant-colonel Lalère, représentant le commandant de l'Ecole d'Infanterie ; le major Van Goidsenhoven, représentant le commandant de l'Ecole des Troupes blindées ; le major Schweicher, commandant pour le Luxembourg du Service social de l'armée ; le général honoraire Forgeur, le capitaine de gendarmerie Houssier ; le Dr Birck, président de l'U.G.P.A. ; MM. Santiquian et Marchal, échevins ; le colonel Wathieu, président régional de la F.N.A.P.G. ; une délégation de la Fraternelle du 10<sup>e</sup> de ligne conduite par le colonel Pirnay, président local ; le groupe des veuves et des mamans d'anciens Chasseurs Ardennais tombés à l'ennemi ; des délégations d'officiers des Ecoles d'Infanterie et des Troupes blindées ; les dirigeants de la Fraternelle nationale des Chasseurs Ardennais et du comité organisateur de la journée, ces derniers conduits par leur président M. Reuter.

A l'issue de l'office célébré par l'abbé Schmitz, curé de St-Donat, et au cours duquel la Chorale St-Grégoire a fait preuve de grands talents, et après

l'exécution de la « Brabançonne » et de la marche des Chasseurs Ardennais, les délégations se sont rendues au monument du 10<sup>e</sup> de ligne où le vice-président national déposa une gerbe au nom de la Fraternelle pendant que le clairon exécutait « Aux Champs ».

### VISITE DE L'ECOLE D'INFANTERIE

Les congressistes ont été accueillis ensuite à l'Ecole d'Infanterie par le capitaine Smal qui a fait visiter aux anciens « bérêts verts » le magnifique mémorial de l'Infanterie, les vitrines dédiées au roi Albert, aux Chasseurs Ardennais, aux régiments de Carabiniers et Grenadiers, avec un aperçu des divers uniformes à travers les âges, aux commandos et bataillons de Corée, etc... Ensuite, ils furent invités à signer le livre d'or de l'Ecole, au bas de la mention : « En souvenir de la visite à l'E.I. de la Fraternelle des Anciens Régiments de Chasseurs Ardennais, Arlon le 12-4-1959 » faisant suite ainsi dans le livre à la visite de S. M. le roi Baudouin, le 20 mars et du colonel Kerphol, de l'armée thaïlandaise, en date du 7 avril dernier.

La visite du Musée d'Armes, commentée par le capitaine Smal, donna aux participants de la journée, un aperçu des armements depuis 1517 jusqu'à nos jours des fusils, mitraillettes et autres armes de Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne, France, Hongrie, Autriche, Russie, pays nordiques, etc... etc...

Le Musée Colonial, avec ses différentes salles d'information (hommage à la dynastie, aperçu historique, section agriculture-élevage, industries, problèmes sociaux, ethnographie, évolution de la structure politique, enseignement, salle de chasse et salle de la Force publique) constituant un ensemble ingénieusement réalisé et donnant un aperçu illustré sur les différents problèmes de la Colonie, a fortement impressionné les visiteurs.

Bref, magnifique journée, empreinte de cordialité, au cours de laquelle d'anciens frères d'armes ont eu l'occasion de se retrouver et d'évoquer bien des souvenirs.

(Extrait de « La Meuse », Luxembourg)

# SALF ANVERS

1-2, QUAI E. VAN DYCK, 1-2

Téléphone : (03) 33.89.40

Telex 03255 - Salflyv-An

Est à votre disposition pour TOUS vos problèmes de  
TRANSPORTS FLUVIAUX (Nationaux et  
Internationaux)

OPERATIONS DOUANIERES

TRANSMARITIMES pour toutes destinations  
ou toutes provenances.

### AUTOCARS DE LUXE

pour EXCURSIONS — VOYAGES EN GROUPE et SCOLAIRES  
Déplacements en Belgique et à l'Étranger

Pour tous renseignements, adressez-vous au

## Garage L. de COLNET

15, ROUTE DE MARCHÉ — BASTOGNE — Téléphone : 215.78

qui met à votre disposition des cars de 8 places à 50 places  
à des prix sans concurrence.



— la maman de notre trésorier M. Georges BODSON, belle-mère de notre membre SCHWARTZ, le 10 mai 1959.

Nous présentons à toutes les familles les condoléances émues de la Section.

#### 4) Activités sociales :

Le secrétaire, M. Roland DEPIESSE, 130, avenue Dailly, à Bruxelles 3, a établi, pour la deuxième fois, à l'intention de tous les membres de la Section, un formulaire demande de renseignements à lui renvoyer dûment rempli et signé. Il insiste pour que les retardataires lui renvoient ce document au plus vite afin de lui permettre de disposer des éléments nécessaires en vue de la réalisation future de certains points.

L'ouvrier a distribué à bien des familles de membres des vêtements, linge et chaussures et ce, grâce aux dons généreux de membres plus heureux. De tels objets peuvent être envoyés chez le délégué responsable de cet ouvrage, M. Victor ROBERT, 89-91, rue Royale, à Bruxelles. D'avance un grand et cordial merci.

Le Secrétariat est intervenu, en ce qui concerne le secteur « Bureau de Placement » dans deux cas qui ont donné satisfaction.

#### Nos délégations :

- 1) assemblée générale de la Fraternelle à Arlon, le 12 avril 1959 ;
- 2) à l'assemblée générale de l'UFAC 1940-1945, le 19 avril 1959 ;
- 3) à la célébration de la Journée de l'Infanterie le 3 mai 1959 ;
- 4) aux fastes du 1<sup>er</sup> bataillon de Chasseurs Ardennais à Arlon, le 10 mai 1959 ;
- 5) au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'UFAC 1914-1918, le 24 mai 1959.

La messe annuelle à nos morts a été célébrée avec éclat le dimanche 10 mai 1959 à 11 heures, en l'église Saint-Remy, à Molenbeek-Saint-Jean. Une assistance très nombreuse avait tenu à rendre hommage à nos disparus. Près de 150 Chasseur accompagnés des membres de leur famille étaient présents.

L'Offertoire, morceau de choix composé par M. le Commandant PREVOST, dédié à la mémoire des Chasseurs Ardennais, comprend trois thèmes : l'Aube (Eveil), le Combat et la Victoire. Il a été joué avec brio par des musiciens des Forces aériennes et terrestres sous la direction du Commandant Redouté.

Le chœur était placé sous la direction de notre très ancien sympathisant des Chasseurs, Monsieur André Lahaye, artiste lyrique et baryton du Théâtre royal de Liège.

#### Pèlerinage Vinkt-Gottem :

Voir compte-rendu dans le présent bulletin.

\*\*\*

Henry Bay, le fils de notre regretté trésorier-adjoint vient de partir pour le Congo. Nous lui souhaitons une carrière coloniale fructueuse.

\*\*\*

#### A VENDRE :

- 1 cuisinière au gaz neuve marque FOPONA (4 brûleurs-veilleuse, 1 four complet avec thermostat) valeur d'achat 7.000 F à vendre : 3.500 F
  - 1 tente « GOVERNOR » pour camping (4 personnes) toile Ruwenzori-double toit-abside et terrasse - Modèle Scooter Auto (mat en V) valeur : 4.000 F, à vendre : 2.500 F.
  - 1 poste Radio marque ERM, allemand à vendre 1.000 F.
  - 1 moulin à café électrique, marque Philips (130 volts) : à vendre 250 F
  - 1 fer à repasser avec thermostat, 130 volts, marque allemande : à vendre 200 F
- S'adresser à Mademoiselle Maurice Bay, 38, rue de Rotterdam, Bruxelles I.



### SECTION DE NEUFCHATEAU

#### Distinction

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le dimanche 31 mai, dans la salle des Concerts Nobles, à Bruxelles, notre camarade François Hannick, secrétaire-trésorier de la section de Neufchâteau, président du Syndicat d'Apprentissage des Classes moyennes, a reçu, des mains du Ministre des Classes moyennes, la plaquette et l'insigne de lauréat d'honneur de la Formation professionnelle dans les Métiers et Négoces.

#### Deuil cruel.

Notre camarade, Dumont, Augustin de Wittmont-Léglise, un ancien du 2<sup>e</sup> Chasseur Ardennais et invalide de guerre, vient d'être cruellement frappé par la mort tragique de son épouse, surprise par une auto le mercredi 10 juin au centre du village de Léglise.

A l'ami Augustin et à ses deux fillettes, nos sincères condoléances.

### SECTION DE VIELSALM.

#### Activité durant les premiers trimestres 1959 :

1. Participation en nombre à la commémoration des combats de Chabrehez le 29 mai.
2. Participation aux fastes du 3<sup>me</sup> Chasseurs ardennais à Vielsalm et Rencheux.
3. Participation avec drapeau aux cérémonies de Bodange, Martelange, Arlon et Bruxelles.
4. Intervention du service d'entraide aux camarades anciens bérêts verts, dans le besoin.
5. Organisation d'un pèlerinage à Vinkt et Gottem-sur-Lys, le 7 juin (un car de trente personnes est parti de Vielsalm, l'accueil à Vinkt fût très encourageant).
6. La liste des membres est montée d'une façon foudroyante, les 200 sont dépassés.
7. Envoi des formulaires pour l'obtention de la Carte du Combattant 40-45.
8. Organisation d'une fête de petite aviation au profit de la caisse.

Tout est mis en œuvre pour amener à la Fraternelle, tous les anciens Chasseurs Ardennais de 1940 ; il est demandé un effort tout particulier aux membres, afin qu'ils invitent leurs camarades à rallier les rangs du Groupement.

Le Conseil d'Administration de la Fraternelle adresse à Joseph Schmidt, secrétaire de la Section de Vielsalm ses félicitations les plus enthousiastes pour le dynamisme dont il fait preuve dans l'exercice du mandat dont il est chargé.

Bientôt la section de Vielsalm, sous l'impulsion vigoureuse de son secrétaire, sera une des plus florissantes.

Voilà un bel exemple dont pourraient s'inspirer utilement bon nombre de nos camarades.

# 1<sup>er</sup> Bataillon Chasseurs Ardennais

Le 10 juin 1959 à 10 heures, après une violente pluie d'orage qui a failli faire remettre les cérémonies prévues eut lieu au Quartier Commandant BRICART à SIEGEN, la remise de Commandement du 1<sup>er</sup> bataillon de Chasseurs Ardennais.

Cette cérémonie simple et rapide, toute empreinte d'émotion profonde et réelle s'est déroulée en présence du Colonel BOCKOURT, commandant le 1<sup>er</sup> Groupement d'Infanterie, et des chefs de Corps et des Services de la Garnison ou de leurs représentants. Quelques dames s'étaient réunies dans une tribune et résistaient courageusement au mauvais temps. Leur ferveur et leur stoïcisme firent revenir le soleil avant le début des cérémonies qui avaient été retardées de quelques minutes.

La prise de commandement par le Major GUILGON, nouveau commandant en second depuis le départ du Lieutenant Colonel QUINET, fut suivie de la réception du Drapeau.

Le Bataillon est présenté au Lieutenant Colonel REMIENGE qui, quelques instants plus tard reçoit le Colonel BOCKOURT qui va passer la revue d'un bataillon, une fois de plus impeccablement présenté.

Le Chef de Corps fait ses adieux en ces termes :

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs Ardennais,

Au moment où, appelé à d'autres fonctions, je quitte notre beau 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais, je tiens à vous remercier publiquement de l'aide totale, de l'esprit de coopération, de la discipline intellectuelle et aussi de l'affection que vous m'avez témoignés pendant plus de 27 mois.

Ensemble, nous nous sommes attachés à apprendre notre dur métier de soldat afin d'être prêts à combattre s'il le fallait. A cette préparation morale, physique et professionnelle, vous vous êtes toujours donnés avec cœur et avec le souci de bien faire, de faire mieux.

Avec vous ou vos camarades qui vous ont précédés nous avons connu des heures que nous n'oublierons pas : à « Coopération V », démonstration et défilé devant Sa Majesté le Roi ; à Melsbroeck et à Bruxelles services d'honneur impeccables devant les Chefs d'Etat étrangers, à Martelange et à Arlon tout récemment, cérémonies inoubliables devant les plus hautes personnalités civiles et militaires, sans parler des nombreux et brillants résultats sportifs qui témoignent d'une vitalité réelle et incontestée.

Ensemble aussi, nous avons réussi à maintenir et même à renforcer les liens profonds qui nous relient aux Anciens de 1914-18 et particulièrement de 1940. Nous avons créé ce monument aux morts du

1<sup>er</sup> Ch. A. et nous l'avons inauguré devant les veuves mêmes de ceux qui ont donné leur vie et aidé à gagner nos citations, ainsi que devant les chefs qui avaient conduit nos anciens aux combats des Ardennes, de la Dendre et de Vinkt.

Ensemble nous avons été à Arlon chercher cette urne contenant de la terre de Bodange que la Fraternelle des Ch. A. a tenu à vous remettre parce qu'elle estime que vous êtes dignes des traditions d'honneur militaire et de gloire qu'elle représente.

Les traditions militaires sont comme un flambeau lumineux que l'on se passe de génération en génération. Nous en sommes en commun responsables. Restez-en digne et, pour ce faire, accordez à mon successeur, le lieutenant-colonel LALIERE la même confiance, le même dévouement, la même coopération, la même sympathie que vous m'avez toujours témoigné et ainsi vous contribuerez à maintenir lumineux le flambeau de nos traditions de devoir.

Dans quelques instants je remettrai le commandement du Bataillon au lieutenant colonel LALIERE ; il est Chasseur Ardennais depuis qu'il est officier ; il a combattu, et brillamment, dans les rangs des Chasseurs Ardennais en 1940, ses écussons ont toujours porté la Hure, sa coiffure a toujours été le Bérêt Vert.

En lui remettant en dépôt notre Drapeau chargé des citations de Namur, Termonde, Yser, Essen, Cortemarck, Ardennes, La Dendre, Vinkt, je lui remettrai ce que nous avons de plus précieux. Ce Drapeau sera en bonnes mains.

Il dépose ensuite une gerbe au pied du Monument aux Morts où, pour la circonstance, a été déposée l'Urne contenant de la terre de Bodange, et que la Fraternelle d'Arlon a remise au Bataillon le 10 mai dernier. La sonnerie du « Last Post » retentit figeant l'assemblée au garde-à-vous.

Puis le Lieutenant Colonel REMIENGE prenant le drapeau des mains du porte-drapeau, le capitaine-commandant FAIRON, ancien du 1<sup>er</sup> Ch. A. de 1940, le remet au nouveau Chef de Corps.

Après quoi, devant le front des troupes le Colonel BOCKOURT, procède à la reconnaissance officielle du nouveau Chef de Corps.

Un admirable défilé scandé par la clique de la 1<sup>re</sup> Division d'Infanterie clôture la cérémonie.

Dans leurs mess respectifs les Officiers et les Sous-Officiers du bataillon offrent un vin d'honneur à leurs invités tandis que résonne dans le quartier la marche des Chasseurs Ardennais que diffuse un haut-parleur.

# COUPS DE... BOUTOIR

## ORGANISMES INTERNATIONAUX

Notre contribution à ces différents et nombreux organismes s'élève à près de 250.000.000 F. C'est énorme. Heureusement tout n'est pas perdu : nous en récupérons une partie par l'intermédiaire des fonctionnaires que nous avons pu y caser. Ils sont nombreux, car il y en a évidemment beaucoup plus souvent 3, où il n'en faut que 2, que 1 où il en faut 2. Ils sont grassement payés, et bien sûr, exempts d'impôts. Et les indemnités pleuvent.

C'est ainsi qu'à titre d'indemnité de déménagement ceux du Marché Commun et de l'Euratom touchent 4 mois de traitement s'ils sont mariés et deux mois s'ils sont célibataires. Ceux du Conseil de l'Europe ne touchent que la moitié, les pauvres, mais vous pouvez être certains que malgré tout il leur reste encore un plantureux bénéfice.

Il serait question que certains hauts fonctionnaires de la Haute Autorité de la C.E.C.A., qui ont abandonné librement leurs fonctions pour d'autres postes pour le moins rémunérateurs (sinon ils ne s'en iraient pas), toucheraient une indemnité de licenciement équivalente à trois mois de traitement plus le paiement de la moitié de leur traitement pendant trois ans !.

L'assiette au beurre, quoi. Pourquoi se gênaient-ils ? Le bon argent sorti de la poche des contribuables des différents pays devient déjà neutre quand il se trouve dans les caisses de l'Etat et n'a plus aucune nationalité quand il a été versé à ces différents organismes. On ne pense plus qu'il s'agit des francs des petits contribuables belges et français, des liras des Italiens, des florins des Hollandais etc.

Si encore ces Messieurs parvenaient à s'entendre. Mais où en est-on avec la Marche Commun ? avec la désignation de la capitale de l'Europe ? Certains veulent bien profiter des avantages que peuvent présenter ces organisations, mais sans abandonner quoi que ce soit en contre-partie !

Lors de l'inauguration du nouveau Parlement de l'Europe, les trois organisations existantes (C.E.C.A., Marché Commun et Euratom) auraient voulu organiser une réception en l'honneur d's députés, mais il fallut y renoncer parce que l'on ne parvint pas à se mettre d'accord pour la rédaction des invitations : chaque organisation voulant être mentionnée la première...

## LE GOULFRE

Tous les budgets sont en augmentation depuis 1950 : la Dette Publique a doublé, le budget des Pensions a augmenté de 75 %, celui de la Défense Nationale de 105 %, et celui de l'Instruction Publique de 150 %, sans compter ces tonneaux des Danais qui représentent les Chemins de Fer et le F.N.A.M.I. à qui l'Etat a dû verser respectivement 1 milliard 220 millions et 1 milliard pour combler leur déficit. Signalons en passant que les chemins de Fer coûteront en 1959 plus de 8 milliards à l'Etat. Où allons-nous ?

## NATIONALISATION

Les amateurs de nationalisation se rendent compte qu'au vu de ce qui se passe chez nos amis d'outre-Quévrain et d'outre-Manche, il n'est plus question de dire, comme ils le faisaient anciennement : « il faut nationaliser pour que ce soit l'Etat qui empêche les plantureux bénéficiaires que réalisent les entreprises qui sont entre les mains des patrons capitalistes, et alors l'Etat sera tellement riche que non seulement on pourra augmenter les salaires d'une manière substantielle mais aussi réduire fortement tous les impôts. »

Tout le monde sait qu'avec l'Etat-patron non seulement il n'y a plus de bénéficiaires, mais que tout se clôture par des déficits que le contribuable doit combler.

Maintenant on dit : « pour sauver les charbonnages que les patrons veulent fermer, et empêcher que des milliers d'ouvriers ne se trouvent sans travail, il n'y a qu'une solution : les nationaliser, car l'Etat, lui, va les rationaliser. »

Et alors, est-ce parce que l'on aura modernisé nos vieux puits en y engloutissant des centaines de millions de francs que les millions de tonnes de charbons qui encombrèrent les carreaux de nos mines vont se volatiliser comme par miracle ? Il est certain que c'est le contraire qui se produira.

Il est un fait devant lequel il faut s'incliner et que l'on aurait dû prévoir depuis longtemps : c'est actuellement l'ère de l'électricité, de l'essence, du mazout, et bientôt ce sera celle de l'atome.

Pourquoi vouloir s'entêter ? Depuis 1950 les charbonnages ont englouti plus de 50 milliards. N'est-ce pas suffisant ? Voyez l'exemple de l'Angleterre où les charbonnages sont nationalisés depuis des années : il y a un stock de 50.000.000 de tonnes, on a fermé 40 puits et l'on perd jusqu'à 280 F par tonne de charbon.

## INCIVISME

Proportionnellement aux populations respectives, il y a eu sensiblement autant de criminels de guerre wallons que de flamands qui furent condamnés après la guerre 40-45.

Pourquoi, diable, se trouve-t-il dans les Flandres tant de gens pour s'intéresser au sort des inciviques, alors qu'en Wallonie personne ne s'en soucie ?

## EGALITE ?

Dans notre démocratie nous sommes encore bien en retard à certains points de vue : on croit encore, ou tout au moins on fait semblant de croire qu'un employé qui gagne 4.500 F par mois a de quoi vivre largement alors qu'un ouvrier qui touche un salaire de 7 ou 8.000 F est un malheureux. La preuve ? Tous les ouvriers, quel que soit leur salaire, voyagent en chemin de fer ou sur les tramways à prix réduits, tandis qu'un employé n'a droit à cet avantage que s'il touche moins de 4.150 F par mois. Qu'attend-on pour mettre sur le même pied tous ceux qui ont les mêmes revenus ?

## ABSENTEISME

Les journaux attirent régulièrement l'attention sur le fait que la plupart du temps les séances du Sénat et de la Chambre des Représentants se déroulent devant des banquettes vides. Un jour on signale 12 présents, un autre 6, et quand par hasard on est un peu plus nombreux au début de la séance, invariablement on constate qu'au fur et à mesure que le temps passe les bancs se dégarnissent...

N'empêche que l'on parle non seulement d'augmenter le nombre de députés, mais aussi de porter leur indemnité de 225.000 à 300.000 F parce que, fait-on remarquer, actuellement nos représentants sont pour la plupart des ouvriers et des gens aux revenus modestes.

Ils deviennent bien gourmands tout d'un coup, ces gens aux revenus modestes ! Ne pourraient-ils penser un peu à la foule de ceux qui doivent vivre avec 5 ou 6 fois moins, qui n'ont pas comme eux, un libre parcours en chemin de fer, qui doivent être présents à leur travail tous les jours, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de leur bureau ou de leur usine et n'ont pas ainsi l'occasion d'exercer, comme la plupart des parlementaires, une deuxième profession.

## PROFANATION

On n'a certainement pas oublié la vague d'indignation qui, pendant tout un temps, a soulevé une bonne partie de la Presse au sujet de la construction d'un gratte-ciel sur lequel allait se profiler le Palais des Académies dont la perspective allait être ainsi gravement compromise. Il ne s'agissait cependant là que d'un bâtiment auquel la population ne porte qu'un intérêt très relatif.

Mais il y a en ce moment un événement infiniment plus grave qui se prépare et dont personne encore n'a soufflé mot : dans quelques jours va apparaître le monstre en béton de la cité administrative derrière la Colonne du Congrès, la Colonne du Congrès dans laquelle repose notre Soldat Inconnu, et qui jusqu'à ce jour, se détachait agréablement sur le ciel et un lointain panorama de la ville...

Personne n'a donc pensé à cette horreur ?

## INCOHERENCE

Un de nos amis, instituteur, nous signale la situation ahurissante dans laquelle il se trouve du fait d'avoir fait son devoir en tant que militaire et résistant au cours de la dernière guerre.

Agé de 50 ans et ayant donné les cours d'adultes pendant 30 ans, il introduisit, comme l'y autorisait la loi, sa demande de pension pour cette fonction tout en restant en activité comme instituteur.

Voici ce que le Ministère des Finances lui a répondu : « ...il convient de faire remarquer qu'en vertu des dispositions de la loi du 24 avril 1958, art. 4, les services militaires et assimilés sont interruptifs de la carrière civile, et qu'en vertu

## Il ne faut pas désespérer...

Nous vous livrons sans commentaire la lettre reçue par l'Administration du Bulletin.

Tout le nécessaire a été fait par notre Secrétaire National pour que satisfaction soit donnée à cette troupe Scout abonnée dès à présent à notre Bulletin.

Monsieur l'Administrateur,

*Ayant campé avec deux Troupes d'Anvers à Chabrehez en 1958, la Garde Arsène Ponsard, ancien Chasseur Ardennois, m'a remis un exemplaire de votre très intéressante publication.*

*Je crois très utile, et nécessaire pour la formation civique de nos garçons, que cette publication occupe une place d'honneur dans notre bibliothèque, et à cet effet, j'aimerais être abonné à votre estimée publication.*

*J'aimerais aussi, si possible, recevoir tous les numéros parus (ou ceux dont vous disposez encore).*

*Veuillez-vous avoir la bonté de me faire savoir à quel numéro de C.C.P. je dois virer le montant dont je vous serais redevable, je vous en serais bien obligé.*

*Je vous adresse, en annexe, une photo qui, sans doute, vous fera plaisir, une patrouille de la 12<sup>me</sup> Troupe d'Anvers dépose des fleurs au Monument des Ardennois à Chabrehez (toutes les Patrouilles au camp ont accompli ce geste).*

*Croyez, je vous prie, Monsieur l'Administrateur, en mes sentiments bien sincèrement dévoués et distingués.*

Charles P. FLAMAND,  
Commissaire Provincial d'Anvers.

Avenue Cardinal Mercier, 30, Anvers.

du principe « non bis in idem » leur durée effective est déduite du temps de service admis pour le calcul de toute autre pension.

Je ne donne pas copie des autres attendus car ils sont assez longs et plutôt compliqués ; je les ai lus plusieurs fois pour bien les comprendre et pouvoir les résumer. Il en résulte que, suite à la déduction des services militaires et assimilés, notre ami ne compte plus que 24 ans 7 mois et 14 jours de service et que pour avoir droit à la pension pour la fonction accessoire (cours d'adultes) il faudra qu'il continue la fonction principale (instituteur) pendant au moins 5 ans 4 mois 16 jours, tout en maintenant la position de disponibilité par suppression d'emploi en ce qui concerne la fonction accessoire, c'est-à-dire que dans un peu plus de 5 ans tout en ne donnant plus les cours d'adultes il pourra toucher sa pension pour ces cours, et même celle d'instituteur s'il le désire.

Notez bien que l'intéressé qui faisait de la résistance sous un nom d'emprunt, a continué à donner les cours aux adultes pendant la guerre, la plupart du temps même à son domicile à cause des difficultés d'occupation et de la pénurie de charbon, et ne prenait le maquis que pendant les vacances scolaires.

Et voilà comment l'Etat récompense ceux qui ont fait preuve de courage pendant la guerre, comment il témoigne sa reconnaissance à ceux qui ont bien mérité de la Patrie.

Nous avons déjà expliqué antérieurement avec quelle générosité on dédommageait ceux qui avaient perdu leur équipement à la guerre (vous vous souvenez certainement de l'histoire du réveille-matin et la paire de guêtres à lacer !)

Quelle mentalité va-t-on farger aux générations actuelles et futures avec de pareils procédés ? Ce n'est pas ainsi que l'on facilitera la tâche de ceux qui seront chargés de l'éducation civique de la Jeunesse !



# LES LIVRES

Bien que la production des maisons d'édition ait légèrement diminué au cours des derniers mois, elle reste suffisamment fournie pour rendre peu aisé le choix des œuvres méritant d'être retenues. La place dont nous disposons nous interdisant, d'autre part, les longs développements, nous nous bornerons à parler de ce qui nous a paru le plus intéressant.

« POLE SUD » (Hachette), magnifique album de la collection « Tout par l'image », par Paul-Emile Victor.

Après avoir retracé brièvement l'histoire des explorations de l'Antarctique, l'auteur dresse un tableau rapide de la prospection de ce continent, connu vraisemblablement dès l'antiquité et auquel toutes les nations s'intéressent pour des raisons qui ne sont pas nécessairement désintéressées. La comparaison des illustrations ayant trait aux expéditions de Scott et de Shackleton avec les photos de radars, détecteurs de crevasses, traceurs lourds, centrales électriques, etc., dont disposent les bases actuelles, permet d'apprécier le courage des premiers pionniers. Seule reste immuable la farouche grandeur des paysages de glace.

« JAI VU VIVRE L'ESPAGNE », par Saint-Paulien (Fayard).

L'auteur a compris la vie espagnole pour l' avoir partagée dans des circonstances qui ne lui permettraient pas de savoir s'il mangerait le lendemain. Il a tiré de ses expériences un portrait de l'homme espagnol éloigné des ouvrages de propagande de l'une ou l'autre faction politique et une évocation de l'Espagne totale qui ne vit plus dans son passé mais veut se servir de ce dernier pour préparer son avenir.

« VISA POUR LE TIBET », par A. Winnington (Gallimard).

Le Tibet, grand comme l'Europe occidentale est resté pour nos imaginations, la région la plus mystérieuse du monde. Pour peu de temps semble-t-il, car A. Winnington en rapporte un tableau qui montre la rapidité et l'ampleur de l'évolution imposée par la Chine rouge. L'hôpital du peuple apparaît à côté du monastère, l'usine près des troupeaux de yacks et un jour prochain verra le chemin de fer relier Lhassa au reste du monde.

« MONGOLIE ROUGE, PAYS DU CIEL BLEU », par I. Montagu (Julliard).

Retrace les transformations du même ordre, subies par le pays de Gengis Khan passant de l'économie patriarcale à celle d'un état industrialisé tout en conservant des traditions colorées qui adoucissent les rigueurs de cette dernière.

« LE LIVRE DES SEPT MERS », par P. French (Presses de la Cité).

Petite encyclopédie de la Mer écrite par un marin qui semble parler aussi aisément des bateaux, des grandes batailles et des monstres, que des trésors cachés, des îles fabuleuses et des contes fantastiques qui circulent sur les océans.

« BRESIL », par P. Joffroy (Ed. du Seuil).

Encore une merveille de « La petite planète », la meilleure collection présentant rapidement sous une forme vivante un pays avec tous ses éléments depuis son histoire, ses problèmes économiques, politiques ou ethniques et ses particularités jusqu'à sa culture et sa cuisine.

« L'EXPEDITION ORENOUQUE-AMAZONE », par A. Gheerbrant (Livre de Poche).

Huit mois parmi les caciques, les guerriers, les sorciers, huit mois parmi les llanos et les forêts, huit mois de pérégrinations et un livre plus passionnant que les romans d'aventures.

« ELEPHANTS ET PYGMEES », par R. Le Breton (Julliard).

Nous donne le spectacle préhistorique d'une chasse à l'éléphant pratiquée par des nains et à l'épieu. Ce document qui prend place parmi les témoignages de l'exploration africaine, nous plonge dans la vie primitive d'hommes de Néandertal qui n'ont pas atteint l'âge du feu, mais exigeraient bientôt le droit de vote.

« TOUPOU-TOUPOU », par P. Krott (Laffont).

Le glouton est un étrange animal des régions froides, à peine plus grand qu'un renard mais doué de la force d'un ours. Gibier peu accessible, il fait encore figure aux yeux des populations locales, d'incarnation de l'esprit malin. P. Krott, Autrichien et inspecteur des forêts a pu l'étudier sans parti pris et nous rendre sympathique le vieux « carcajou ».

« MON ONCLE SAM », par Gus (Hachette).

Nous fait passer de la sauvagerie de la nature à la barbarie civilisée en déambulant à travers une Amérique éclairée par une Liberté agitant gaiement un flacon de whisky, pressant sur son sein des boîtes de conserves et remplaçant ses bigoudis par des antennes de TV.

« L'ILLUSION DES REMPARTS », par E. Eis (Livre contemporain).

Les désastres spectaculaires de la dernière guerre (Ligne Maginot, Singapour, etc.) n'ont été, à une autre échelle, que la répétition des catastrophes anciennes. Ils résultaient de la croyance aveugle à la sécurité donnée par les palissades, murailles et remparts, croyance transmise en dépit de toutes les leçons contraires. L'attaque a toujours triomphé de la défense et chaque fois qu'un groupe humain s'est abandonné au sentiment de sécurité il s'est rapproché de sa perte.

« LA VIE AU TEMPS DES PHARAONS », par L. Cotrell (Ed. P. Horay).

L'ouvrage évoque de façon précise et colorée la vie quotidienne du peuple égyptien, nous familiarise avec les institutions, armée, administration, clergé, nous fait connaître la vie des camps, pénétrer au tribunal, à l'école, nous mêle à la foule bruyante des marchés, bref, nous révèle une des plus fascinantes civilisations de toute l'histoire.

« LES ETRUSQUES », par A. Hus (Ed. du Seuil).

Voici seulement dix ans, les connaissances de l'homme cultivé sur les Etrusques se limitaient à quelques réminiscences de ses années de collège. Les causes de cet oubli, de ce mépris ont souffrit les Etrusques sont simples et dues au fait que nous tenons nos sources des Grecs et des Romains qui n'avaient aucune raison de parler trop longuement de leurs ennemis. Des travaux récents ont réparé cette injustice et permettent de présenter une civilisation qui bien que procédant d'un génie étranger à notre esprit, influença considérablement celle de Rome et par suite la nôtre.

« LA BIBLE ARRACHEE AUX SABLES », par W. Keller (Livre contemporain).

On ne considère en général la Bible que comme le livre sacré des chrétiens du monde entier. C'est exact mais elle est aussi une relation d'événements qui se sont effectivement produits encore qu'à ce second point de vue elle n'offre qu'un témoignage partiel. Les découvertes archéologiques nous permettent de la mieux comprendre et transforment souvent en relations historiques, certains de ses passages jusqu'à présent fort discutés. W. Keller présente un condensé plein d'intérêt des résultats obtenus dans ce domaine par de nombreux savants de diverses disciplines.

« LES BATISSEURS DE CATHEDRALES », par J. Gimpel (Ed. du Seuil).

En l'espace de 3 siècles, de 1050 à 1350, la France a extrait plusieurs millions de tonnes de pierres pour édifier 80 cathédrales, 500 grandes églises et quelques dizaines de milliers d'églises paroissiales. Elle a charrié plus de pierres en ces trois siècles que l'ancienne Egypte en aucune période de son histoire. Une analyse des causes de cet élan en une période ascendante et dynamique de l'Europe chrétienne, et de tous les éléments mis en œuvre pour la réalisation de ces travaux gigantesques, précède l'étude de la crise générale après laquelle le monde occidental entrera définitivement dans son âge moderne bien avant ce qu'on est convenu d'appeler « Renaissance ».

## LA MONDIALE

Société d'assurance sur la vie à forme mutuelle

3, RUE LEOPOLD, 3 — BRUXELLES

★

CAPITAUX EN COURS : 38.264.000.000 F

ACTIF DE LA SOCIETE : 9.280.000.000 F

★

Succursale :

42, RUE DE LA CASQUETTE, 42 — LIEGE

★

Police incontestable

INTEROGEZ « LA MONDIALE »  
POUR PROFITER  
DE L'IMMUNITÉ FISCALE

TOUT POUR LA MODERNISATION  
DE VOTRE MATERIEL AGRICOLE

AUX

Ets M. HASTIR - BASTIN

Concess. Massey-Ferguson

BASTOGNE

Tél. 21190

« TOUT POUR L'HABILLEMENT »

Dans votre intérêt, n'achetez pas un vêtement avant d'avoir rendu visite à la Maison

MICHAUX - HUSTIN

93, GRAND'RUE, 93 — BASTOGNE — Téléphone : 210.93

POUR HOMMES

CHOIX SPLENDIDE DE COSTUMES CONFEC-  
TIONNES DANS DES TISSUS DE 1<sup>re</sup> QUALITE  
ET DE HAUTE NOUVEAUTE

LA CHEMISE FERJANE HABILLE JELINE  
ET AFFIRME VOTRE PERSONNALITE

Réduction de 5 p.c. aux familles nombreuses

POUR GARÇONNETS

TRES BEL ASSORTIMENT DE COSTUMES  
DANS LES DERNIERES CREATIONS

LA CHEMISE BRACKY DANS DES MODELES  
ET DESSINS EXCLUSIFS

BUREAU IMMOBILIER

P. MARLOYE

1, GRANDE RUE AU BOIS, 1

— SCHAERBEEK —

TOUTES OPERATIONS IMMOBILIERES

Agent principal des Assurances

Générales A. G.

TELEPHONE : 15.84.69

## Mme Vve Th. Goffings

Informe sa fidèle clientèle que tous les charbons de première qualité en vue des provisions d'hiver sont à sa disposition : Anthracite, 1/4 gras, 1/2 gras et gras. Tous calibres. Ainsi que les boulets W et briquettes de lignite.

TOUS LES APPAREILS DE CHAUFFAGE  
ET DE CUISINE — TOUTS TRANSPORTS  
TOUTES DIRECTIONS

32, FAUBOURG DE BRUXELLES — NIVELLES  
Téléphone : 231.31

UN ETABLISSEMENT SYMPATHIQUE

“ LE BORGES ”

Son hôtel confortable — Sa taverne agréable  
Un choix de boissons bien servies à un prix d'ami

★

10-11, PLACE MAC-AULIFFE — BASTOGNE

Téléphone : 211.00

Propriétaire : Mme H. LAMY

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE  
48, rue du Fossé-aux-Loups — Bruxelles

CULTIVATEURS,  
QUI AVEZ BESOIN D'ARGENT POUR L'ACHAT D'IMMEUBLES,  
OUTILLAGE, CHEPTEL, Etc...

adressez-vous au correspondant :

## COMPTOIR AGRICOLE DE BASTOGNE

SECRETARIAT :

FERNAND BERCK

30, Rue Pierre Thomas — BASTOGNE  
TELEPHONE : 211.06

Bureaux ouverts tous les jours, de 8 h. 30 à 13 heures  
RISTOURNE D'INTERETS AUX JEUNES MENAGES

TISSUS **GUBERTEX** SOIERIES

Propr. G. GUSBIN  
(Ancien Chasseur Ardennais)

15, PLACE DIDIER, 15  
ARLON  
Téléphone : 220.75

154, RUE DU VIVIER, 154  
BASTOGNE  
Téléphone : 215.39

*Maison spécialisée dans la vente de Tissus au mètre  
Toutes les nouveautés      Articles pour deux pièces  
Soieries pour robes de mariées et cortège*

Magasins agréés par la Ligue des F. N.

Achetez chez GUBERTEX

c'est beaucoup mieux !